

**Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain  
QUILICHINI et Emmanuel CELERI  
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**COMMUNE DE ROGLIANO**

Suivant acte reçu par Maître Dominique BARTOLI, Notaire à AJACCIO, le 11 octobre 2019, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Monsieur Albert SANGUINETTI-MORELLI, demeurant à FURIANI (20600) Ldt Volpajo, né à BASTIA (20200), le 18 avril 1915, veuf de Madame Diane Sophie Yolande GRISONI et décédé à FURIANI (20200), le 6 mai 2005.

Il a possédé pendant plus de TRENTE ANS (30 ans) jusqu'à la date de son décès les biens et droits immobiliers suivants :

Sur la commune de ROGLIANO (20247), des parcelles de terre cadastrées : section D numéro 99 lieudit Cugliolo pour 27a 02ca, section D numéro 396 lieudit Montana pour 21a 20ca, section D numéro 509 lieudit Lorelli pour 23a 57ca, section I numéro 135 lieudit Vasare pour 73a 26ca, section I numéro 670 lieudit Nebbiacci pour 30a 53ca, section K numéro 405 lieudit Magna Sottana pour 30ca, section K numéro 408 lieudit Magna Sottana pour 25ca, section K numéro 1334 lieudit Uraghia pour 20ca, section N numéro 261 lieudit Lanconi pour 23a 12ca, section N numéro 519 lieudit Pente Grande pour 51a 12ca, section N numéro 746 lieudit Pente Liscie pour 67ca, section N numéro 758 lieudit Pente Liscie pour 68a 90ca et section N numéro 784 lieudit Pente Liscie pour 07a 18ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

*"Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."*

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalités@notaires.fr